

KANTON WALLIS

Formulaire II relatif au devoir d'information spontané à l'égard des autorités cantonales

Modifications relatives à l'autorisation d'exploiter un établissement hospitalier

Ce formulaire doit être dûment complété et renvoyé avant la mise en œuvre des modifications afin que le département puisse prendre les mesures requises au cas où les conditions d'octroi ne seraient plus remplies ou que l'autorisation devrait être corrigée.

Nom de l'établissement
Adresse
Personne de contact
Catégories de modifications de l'autorisation d'exploiter : Extension et/ou transformation d'un établissement hospitalier déjà autorisé Reprise ou fermeture d'un établissement hospitalier déjà autorisé Modifications importantes listées sous le chapitre 3.3 des directives concernant l'autorisation d'exploiter un établissement hospitalier de novembre 2014 (nouvelle autorisation requise) Modifications mineures (pas de nouvelle autorisation)
Motifs de modification de l'autorisation d'exploiter (description)
Date de mise en œuvre de la/les modification(s) de l'autorisation d'exploiter
Lieu et date
Signature

Ce formulaire est à retourner au Service de la santé publique par courriel à l'adresse <u>santépublique@admin.vs.ch</u> accompagnés de tous les documents attestant que les conditions d'octroi sont toujours remplies